

La lettre hebdomadaire d'informations juridiques de la Délégation des Barreaux de France

Pour plus d'informations : www.dbfbruxelles.eu

n°575

Du 29 juillet au 2 septembre 2010

Sommaire

[Agriculture](#)

[Concurrence](#)

[Contrats](#)

[Environnement](#)

[Finances](#)

[Fiscalité](#)

[Marché intérieur](#)

[Prêts et subventions](#)

[Propriété intellectuelle](#)

[Sociétés](#)

[Société de l'info](#)

[Transports](#)

[Appels d'offres](#)

[Nos manifestations](#)

[Autres manifestations](#)

BREVE DE LA SEMAINE

Directive « commerce électronique » / Consultation publique (10 août)*

La Commission européenne a lancé, le 10 août dernier, une [consultation publique](#) sur l'avenir du commerce électronique dans le marché intérieur et la mise en œuvre de la directive [2000/31/CE](#), dite « commerce électronique ». Par cette consultation, la Commission souhaite analyser les raisons du faible développement du commerce électronique de détail, qui représente moins de 2% du commerce total européen, et évaluer l'application de cette directive. Le troisième thème du [document de consultation](#) concerne les communications commerciales transfrontalières des professions réglementées. C'est la raison pour laquelle les avocats font partie de « l'audience cible » dont l'avis est particulièrement souhaité. La date limite pour répondre à cette consultation est le 15 octobre prochain. (EK)

ENTRETIENS EUROPEENS A BRUXELLES



Le vendredi 10 septembre 2010

[Programme](#)

Dernières inscriptions sur notre site Internet :
cliquer [ICI](#)

* Les brèves suivies d'un astérisque feront l'objet d'un développement détaillé dans le prochain numéro de l'*Observateur de Bruxelles*

AGRICULTURE

Mâconnais / Appellation d'origine protégée (AOP) (5 août)

Le [règlement 698/2010/UE](#) enregistrant comme dénomination dans le registre des appellations d'origine protégées et des indications géographiques protégées, le « Mâconnais » a été publié, le 5 août dernier, au Journal officiel de l'Union européenne. (AGH)

[Haut de page](#)

CONCURRENCE

Ententes / Accords d'assurance maritime / Ouverture d'enquête (26 août)

La Commission européenne a ouvert, le 26 août dernier, une procédure formelle d'enquête dans le secteur de l'assurance maritime. Cette enquête vise à examiner si certaines clauses des accords de partage des sinistres et de coréassurance conclus dans ce secteur enfreignent les règles de l'Union européenne en matière d'ententes et d'abus de position dominante. Les accords entre clubs de protection et d'indemnisation (associations mutuelles sans but lucratif fournissant aux armateurs une couverture de protection et d'indemnisation), qui s'inscrivent dans le cadre du Groupe international des clubs de protection et d'indemnisation, font l'objet d'un examen particulier. (CV)

Ententes / Producteurs de mousse en polyuréthane / Inspections surprises (27 juillet)

La Commission européenne a confirmé avoir effectué, le 27 juillet dernier, des inspections surprises dans les locaux d'entreprises productrices de mousse en polyuréthane de plusieurs Etats membres. La Commission examine en particulier les pratiques de ces entreprises en matière de fixation des prix. Elle rappelle néanmoins que l'ouverture d'une telle enquête ne préjuge pas de la culpabilité des entreprises concernées. (CV)

Feu vert partiel à l'opération de concentration CDC / Veolia Environnement / Transdev / Veolia Transport (12 août)

La Commission européenne a approuvé, le 12 août dernier, le projet de rapprochement des activités de Veolia Transport (France), filiale de Veolia Environnement et Transdev (France), filiale de la Caisse des Dépôts et Consignations (France) pour les territoires autres que la France et les Pays-Bas. La Commission a renvoyé aux autorités de concurrence française et néerlandaise, à leur demande, le volet du projet d'acquisition concernant les activités exercées par Veolia Transport et Transdev en France et aux Pays-Bas. (ADS)

Feu vert à l'opération de concentration Carrefour S.A. / Marinopoulos Holding S.A.R.L. / CM Balkans B.V. (3 août)

La Commission européenne a décidé, le 3 août dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle les entreprises Carrefour S.A (France) et Marinopoulos Holding S.A.R.L. (Luxembourg), appartenant au groupe Marinopoulos, acquièrent le contrôle en commun de CM Balkans B.V. (Pays-Bas). Ces entreprises sont spécialisées dans la grande distribution. (ADS)

Feu vert à l'opération de concentration Compagnie Plastic Omnium France / Inergy Automotive Systems (1^{er} septembre)

La Commission européenne a décidé, le 1^{er} septembre dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Compagnie Plastic Omnium (France) contrôlée par Burelle S.A. (France), acquiert l'entier contrôle d'Inergy Automotive Systems (France). Elle exerçait auparavant ce contrôle conjointement avec l'entreprise Solvay (Belgique). La société Compagnie Plastic Omnium est active sur le marché des composants automobiles en plastique et des produits et services environnementaux. (ER)

Feu vert à l'opération de concentration Delek Europe / BP France Retail (18 août)

La Commission européenne a décidé, le 18 août dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle le groupe Delek (Israël) acquiert le contrôle exclusif de l'activité stations-services de BP France et le contrôle en commun, avec l'entreprise BP France Retail, du Dépôt pétrolier de Lyon (France). Ces entreprises sont actives dans le secteur des carburants. (ADS)

Feu vert à l'opération de concentration EnBW Energie Baden-Wurtemberg AG / Pražska energetika a.s (25 août)

La Commission européenne a décidé, le 25 août dernier, de ne pas s'opposer à l'opération de concentration par laquelle l'entreprise EnBW Energie Baden-Wurtemberg AG (Allemagne) conjointement contrôlée par Electricité de France S.A (France) et Zweckverband Oberschwabische Elektrizitätswerke (Allemagne) acquiert le contrôle exclusif de Pražska energetika, a.s (République Tchèque). Ces entreprises sont actives dans le domaine de l'énergie. (ADS)

Feu vert à l'opération de concentration Honeywell / Sperian (4 août)

La Commission européenne a autorisé, le 4 août dernier, l'opération de concentration par laquelle l'entreprise Honeywell International Inc. (Etats-Unis) acquiert le contrôle exclusif de l'entreprise Sperian Protection SA (France). Ces entreprises sont actives dans la fabrication et la fourniture de produits d'équipements de protection individuelle. (ADS)

Feu vert à l'opération de concentration Lactalis / Puleva Dairy (23 août)

La Commission européenne a autorisé, le 23 août dernier, l'opération de concentration par laquelle le groupe Lactalis (France) acquiert le contrôle exclusif de l'entreprise Puleva Dairy (Espagne). Ces deux entreprises sont présentes dans le secteur de la production et la vente de produits laitiers. (ADS)

[Haut de page](#)

CONTRATS

Contrat de concession / Consultation publique (5 août)

La Commission européenne a lancé, le 5 août dernier, une [consultation publique](#) sur les règles de l'Union européenne relatives aux contrats de concession. L'objectif est de recueillir les avis et les expériences des pouvoirs publics, des entreprises et des partenaires sociaux afin d'améliorer l'encadrement juridique existant dans ce domaine. Les parties intéressées sont invitées à soumettre leurs réponses au questionnaire avant le 30 septembre 2010. (AGH)

[Haut de page](#)

ENVIRONNEMENT

France / Directive « gestion des déchets de l'industrie extractive » / Non transposition / Arrêt de la Cour (29 juillet)*

La Cour de justice de l'Union européenne a jugé le 29 juillet dernier, que la France avait manqué à ses obligations en ne transposant pas dans le délai prescrit la [directive 2006/21/CE](#) concernant la gestion des déchets de l'industrie extractive (*Commission / France, aff. C-35/10*). La directive imposait aux Etats membres de prendre avant le 1^{er} mai 2008 toutes les mesures nécessaires pour que la gestion de ces déchets d'extraction, soit faite dans des installations spécialisées respectant des critères spécifiques de protection de la santé publique et de l'environnement. La Cour constate que la France n'a pas adopté toutes les dispositions législatives ou réglementaires pour se conformer à la directive. (ER)

[Haut de page](#)

FINANCES

Conglomerats financiers / Entités financières / Surveillance complémentaire / Proposition de directive (16 août)

La Commission européenne a adopté, le 16 août dernier, une [proposition de directive](#) concernant la surveillance complémentaire des entités financières des conglomerats financiers. Les conglomerats peuvent comprendre des banques, des entreprises d'assurance, des entreprises d'investissement et, éventuellement, des sociétés de gestion de portefeuille. L'objectif principal de ce texte est de garantir une surveillance complémentaire appropriée en résolvant les difficultés liées à l'application de différentes directives sectorielles à une même entité financière. (CV) [Pour plus d'informations](#)

Tests de résistance bancaire / Lignes directrices révisées / CEBS / Publication (26 août)*

Le Comité européen des contrôleurs bancaires (CEBS) a publié, le 26 août dernier, des [lignes directrices révisées](#) sur les tests de résistance bancaire. Ces tests simulent des situations de crises économiques afin d'évaluer la capacité des banques à y faire face. Ces nouvelles lignes directrices visent à assister les autorités nationales en charge de la supervision bancaire dans la mise en place de tests de résistance appropriés, en identifiant notamment leurs différentes composantes. Des analyses de risques spécifiques tels que le risque de marché, de la titrisation ou du crédit, figurent en annexe de ces lignes directrices. Le

CEBS attend de ses membres qu'ils transposent ces lignes directrices avant le 31 décembre prochain. (EK)
[Pour plus d'informations](#)

[Haut de page](#)

FISCALITE

Sociétés associées / Paiements transfrontaliers d'intérêts et de redevances / Imposition / Consultation (26 juillet)

La Commission européenne a lancé, le 26 juillet dernier, une [consultation publique](#) portant sur l'imposition des paiements transfrontaliers d'intérêts et de redevances effectués entre des sociétés associées. Cette consultation porte notamment sur les améliorations qui pourraient être apportées au régime fiscal commun mis en place par la [directive 2003/49/CE](#). Elle vise à clarifier la législation existante et à étendre ses avantages à un plus grand nombre d'entreprises. La consultation est ouverte jusqu'au 31 octobre prochain. [Pour plus d'informations](#). (CV)

[Haut de page](#)

MARCHE INTERIEUR

Services postaux / Groupe de régulateurs / Décision (11 août)*

La Commission européenne a publié, le 11 août dernier, une [décision](#) instituant un groupe des régulateurs européens dans le domaine des services postaux. Ce groupe composé des autorités réglementaires nationales dans le domaine des services postaux, comprend un représentant par Etat membre. Il a pour mission d'apporter conseil et assistance à la Commission en vue de consolider le marché intérieur pour les services postaux sur toute question liée aux services postaux relevant de sa compétence. L'objectif est de favoriser le développement du marché intérieur pour les services postaux et l'application uniforme du cadre réglementaire applicable aux services postaux dans tous les Etats membres et de consulter les acteurs du marché, les consommateurs et les utilisateurs finaux, de manière détaillée et à un stade précoce de ses travaux d'expertise. (MR)

[Haut de page](#)

PRETS ET SUBVENTIONS

BEI / France / Groupe Iliad / Prêt (25 août)

La Banque européenne d'investissement a accordé, le 25 août dernier, un prêt de 150 millions d'euros au Groupe Iliad, majoritaire dans les télécommunications fixes en France, destiné au déploiement du très haut débit en fibre optique (FTTHC). Ce prêt permettra la couverture FTTHC de 4 millions de foyers et l'extension de la couverture ADSL en France. (ER)

[Haut de page](#)

PROPRIETE INTELLECTUELLE

Marque communautaire antérieure / Certificat de renouvellement / Preuve / Arrêt de la Cour (29 juillet)*

La Cour de justice de l'Union européenne a rejeté, le 29 juillet dernier, le recours de la société Anheuser-Busch contre l'arrêt du Tribunal qui avait confirmé la décision de l'OHMI, laquelle avait refusé la demande d'enregistrement du terme « Budweiser » comme marque communautaire pour la bière (*Anheuser-Busch / OHMI, Budějovický Budvar, národní podnik, aff. C-214/09*). La Cour précise que, en vertu du règlement [2868/95/CE](#) portant modalités d'application du règlement 40/94/CE, l'OHMI est en droit de demander la preuve du renouvellement de la marque antérieure lorsque celle-ci arrive à expiration après la date du dépôt de l'acte d'opposition. Elle ajoute qu'il ne découle pas de ces mêmes dispositions que l'opposant a l'obligation de produire d'office une telle preuve. (MR)

[Haut de page](#)

SOCIETES

Transfert d'entreprise / Autonomie de l'entreprise transférée / Arrêt de la Cour (29 juillet)*

La Cour de justice de l'Union européenne s'est prononcée, le 29 juillet dernier, sur l'interprétation de l'article 6 §1 de la [directive 2001/23/CE](#) concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives au maintien des droits des travailleurs en cas de transfert d'entreprises, d'établissements ou de parties d'entreprises ou d'établissements (*UGC / FSP, aff. C-151/09*). La Cour précise qu'une entité économique

transférée conserve son autonomie dès lors que les pouvoirs accordés aux responsables de cette entité au sein des structures d'organisation du cédant demeurent, au sein des structures d'organisation du cessionnaire, en substance, inchangés. Elle ajoute que le simple changement des supérieurs hiérarchiques les plus élevés ne saurait être en soi préjudiciable à l'autonomie de l'entité transférée, à moins que les nouveaux supérieurs hiérarchiques les plus élevés ne disposent de pouvoirs leur permettant d'organiser directement l'activité des travailleurs de cette entité et de se substituer ainsi aux supérieurs immédiats de ces travailleurs dans la prise de décision à l'intérieur de cette dernière. (AGH)

[Haut de page](#)

SOCIETE DE L'INFORMATION

Patrimoine culturel / Numérisation / Consultation publique (18 août)

Le groupe de réflexion sur la numérisation créé par la Commission européenne a lancé, le 18 août dernier, une [consultation publique](#) sur la mise en ligne du patrimoine culturel européen. Les parties intéressées sont invitées à faire part, avant le 30 septembre prochain, de leurs avis sur les moyens, y compris financiers, et les solutions technologiques innovantes pouvant être utilisées. Ce groupe de réflexion, appelé « Comité des Sages », analysera les réponses reçues et une audition de suivi aura lieu, à Bruxelles, le 28 octobre prochain. (EK)

[Haut de page](#)

TRANSPORTS

« Ciel unique européen » / Règlement de performance / Adoption (29 juillet)

La Commission européenne a adopté, le 29 juillet dernier, le [règlement 691/2010/UE](#) établissant un système de performance pour les services de navigation aérienne et les fonctions de réseau. Ce texte s'inscrit dans le cadre de la mise en place du « ciel unique européen ». Il définit les mesures nécessaires pour améliorer les performances globales des services de navigation aérienne et des fonctions de réseau pour la circulation aérienne générale, dans les régions où des Etats membres sont responsables de la fourniture des services de navigation aérienne. (CV)

[Haut de page](#)



Les appels d'offres

SELECTION DE LA DBF

Les appels d'offres repris ci-dessous ont été sélectionnés par la Délégation des Barreaux de France parmi les appels d'offres publiés au Journal officiel de l'Union européenne série S.

Il est possible de consulter en amont, avant la publication des appels d'offres, les programmes d'aide extérieure financés par la Commission européenne sur le site de la Représentation permanente de la France à Bruxelles : <http://www.rpfrance.org/cec/homecec.htm>.

INSTITUTIONS EUROPEENNES

Commission européenne / Formation des praticiens juridiques et politiques (31 juillet)

La Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances a publié, le 31 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la formation des praticiens juridiques et politiques aux principes de la Convention des Nations unies relative aux droits des personnes handicapées et de la législation européenne connexe (réf. 2010/S 147-226432, JOUE 147, du 31 juillet 2010). Le projet devra comprendre

6 séminaires de formation (3 pour les juges, 2 pour les praticiens juridiques et politiques et 1 pour les professeurs de droit et les assistants) qui auront lieu en 2011 et 2012. La durée du marché est d'un an et demi, à compter de la date d'attribution du contrat. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de renouveler expressément la durée du marché d'un an et demi et ceci dans la limite de 3 ans maximum. La valeur maximale estimée du marché est d'un million d'euros hors TVA. La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents est fixée au **9 septembre 2010**. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **17 septembre à 12h**. (ADS)

Commission européenne / Protection des droits des travailleurs / Etude (7 août)

La Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'égalité des chances a publié, le 7 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la réalisation d'une étude sur la protection des droits des travailleurs dans le cadre de processus de sous-traitance au sein de l'Union européenne (*réf. 2010/S 152-234027, JOUE 152, du 7 août 2010*). La durée du marché est de 10 mois, à compter de la date d'attribution du marché. La langue de travail devant être utilisée dans l'offre est l'une des 23 langues officielles de l'Union européenne. La date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents est fixée au **13 septembre 2010**. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **24 septembre à 16h**. (ADS)

FRANCE

France / CHU Toulouse / Services de conseils et de représentation juridiques (18 août)

Le CHU de Toulouse a publié, le 18 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseil, d'assistance juridique et de représentation en justice du CHU de Toulouse (*réf. 2010/S 159-246112, JOUE 159, du 18 août 2010*). Le marché est divisé en 3 lots intitulés « contrats publics », « statuts du personnel médical, statuts de la fonction publique et contrats de travail » et « recouvrement des créances hospitalières, contentieux de la sécurité sociale et des organismes de protection sociale ». La durée du marché est de 2 ans, à compter de la date d'attribution du contrat. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de renouveler expressément la durée du marché de 2 ans et ceci dans la limite de 4 ans maximum. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **14 septembre 2010 à 12h**. (ADS).

France / Communauté d'agglomération de la porte du Hainaut / Services de conseil juridique (30 juillet)

La Communauté d'agglomération de la porte du Hainaut a publié, le 30 juillet dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseil et d'assistance juridique, financière, technique et méthodologique relative aux modes de partenariat pour le projet de reconversion du site Minier d'Arenberg à Wallers (*réf. 2010/S 146-226083, JOUE 146, du 30 juillet 2010*). La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **13 septembre 2010 à 12h** (ADS).

France / DREAL PACA / Services juridiques (24 août)

La Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (DREAL) PACA a publié, le 24 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la conduite des négociations avec les propriétaires et les exploitants des entreprises du marché d'intérêt national afin d'arriver à la signature de l'ensemble des protocoles d'accord transactionnel et permettre le dégagement des emprises futures de la rocade L2 (*réf. 2010/S 163-251240, JOUE 163, du 24 août 2010*). Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **22 septembre 2010 à 15h**. (ADS)

France / EPAD / Services de conseils et de représentation juridiques (4 août)

L'Etablissement public de gestion du quartier d'affaires de la Défense (EPAD) a publié, le 4 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseil et de représentation juridiques (*réf. 2010/S 149-230697, JOUE 149, du 4 août 2010*). Le marché est divisé en 10 lots intitulés « conseil juridique et représentation juridique concernant le droit des établissements publics d'aménagement », « conseil juridique et représentation juridique en droit pénal des affaires et responsabilité civile et pénale des élus et dirigeants d'établissements publics », « conseil juridique et représentation juridique pour les opérations d'aménagement », « conseil et contentieux fiscal », « conseil et représentation juridique en droit de la commande publique », « conseil et représentation juridique en droit de l'environnement », « conseil et représentation juridique en droit de la gestion immobilière », « référés préventifs », « conseil et représentation juridique en droit du travail » et « conseil et représentation juridique en droit de la propriété intellectuelle et artistique et des technologies de l'information ». La durée du marché est d'un an, à compter de la date d'attribution du contrat. Le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de renouveler expressément la durée du marché d'un an et ceci dans la limite de 4 ans maximum. Le marché est réservé

à la profession d'avocat. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **15 septembre 2010 à 17h**. (ADS)

France / ONIAM / Services de conseils et de représentation juridiques (25 août)

L'Office National d'Indemnisation des Accidents Médicaux (ONIAM) a publié, le 25 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseil et de représentation sur tout le territoire national de l'ONIAM devant les juridictions administratives et judiciaires (hors Conseil d'Etat et Cour de Cassation) sur tous les sujets touchant les attributions de l'ONIAM décrites dans le cahier des charges particulières (*réf. 2010/S 164-252375, JOUE 164, du 25 août 2010*). La durée du marché est d'un an, à compter de la date d'attribution du contrat. Le marché est réservé à la profession d'avocat. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **1^{er} octobre 2010 à 16h**. (ADS)

ETATS MEMBRES DE L'UE (HORS FRANCE)

Danemark / Erhvervs-og Byggestyrelsen / Services de conseils et d'information juridiques (21 août)

« Erhvervs-og Byggestyrelsen » a publié, le 21 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et d'information juridiques et de conseil en gestion générale (*réf. 2010/S 162-249812, JOUE 162, du 21 août 2010*). La date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents est fixée au **29 septembre 2010 à 12h**. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **29 septembre 2010 à 13h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en danois](#). (ADS)

Espagne / Consejería Agricultura y Agua. Comunidad Autónoma Región de Murcia / Services de conseils et d'information juridiques (2 septembre)

« Consejería Agricultura y Agua. Comunidad Autónoma Región de Murcia » a publié, le 2 septembre dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et d'informations juridiques (*réf. 2010/S 170-260844, JOUE 170, du 2 septembre 2010*). La date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents est fixée au **13 octobre 2010 à 13h**. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **13 octobre 2010 à 14h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en espagnol](#). (ADS)

Espagne / Ayuntamiento de Ourense / Services juridiques (31 août)

« Ayuntamiento de Ourense » a publié, le 31 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2010/S 168-257767, JOUE 168, du 31 août 2010*). La date limite pour la réception des demandes de documents ou pour l'accès aux documents est fixée au **8 octobre 2010 à 13h**. La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **11 octobre 2010 à 13h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en espagnol](#). (ADS)

Italie / Regione Siciliana - presidenza - dipartimento della programmazione / Services de conseil juridique (3 août)

« Regione Siciliana - presidenza - dipartimento della programmazione » a publié, le 3 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2010/S 148-229046, JOUE 148, du 3 août 2010*). La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **28 septembre 2010 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en italien](#). (ADS)

Pologne / Poczta Polska S.A. / Services juridiques (31 août)

« Poczta Polska S.A. » a publié, le 31 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2010/S 168-257703, JOUE 168, du 31 août 2010*). La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **13 septembre 2010 à 11h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en polonais](#). (ADS)

République Tchèque / Hlavní město Praha / Services juridiques (26 août)

« Hlavní město Praha » a publié, le 26 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services juridiques (*réf. 2010/S 165-253838, JOUE 165, du 26 août 2010*). La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **12 octobre 2010 à 10h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en tchèque](#). (ADS)

Roumanie / Compania Nationala de Autostrazi si Drumuri Nationale SA / Services de conseils et de représentation juridiques (27 août)

« Compania Nationala de Autostrazi si Drumuri Nationale SA » a publié, le 27 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseil, de représentation juridiques et d'information juridique (*réf. 2010/S 166-255135, JOUE 166, du 27 août 2010*). La date limite pour la réception des

offres ou des demandes de participation est fixée au **11 octobre 2010 à 11h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en roumain](#). (ADS)

Royaume-Uni / East Lothian Council / Services de conseils et d'information juridiques (11 août)
« East Lothian Council » a publié, le 11 août dernier, un [avis de marché](#) ayant pour objet la prestation de services de conseils et d'information juridiques (*réf. 2010/S 154-238409, JOUE 154, du 11 août 2010*). La date limite pour la réception des offres ou des demandes de participation est fixée au **30 septembre 2010 à 12h**. De plus amples informations sont disponibles dans [l'avis de marché en anglais](#). (ADS)

[Haut de page](#)



Les manifestations

NOS MANIFESTATIONS

VENDREDI 1^{ER} OCTOBRE 2010

DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE
DROIT EUROPEEN DE LA FAMILLE :
LES INSTRUMENTS DE LA COOPERATION JUDICIAIRE
Bruxelles - Vendredi 1^{er} octobre 2010

« Entretiens européens »



**Droit européen de la famille :
Les instruments de la coopération judiciaire**

**Vous pouvez vous inscrire dès à présent
sur la page de notre site Internet :
cliquer [ICI](#)**

[Programme en ligne](#)

VENDREDI 15 OCTOBRE 2010

L'AVOCAT ET LA PRATIQUE DU DROIT
PENAL EUROPEEN AU QUOTIDIEN
DEVIANT LES JURIDICTIONS NATIONALES
FORMATION POUR LES AVOCATS PENALISTES

15 octobre 2010
**La place de l'avocat pénal dans le procès :
un nouveau défi européen**

Auditoire du SPF Justice
eu trio.be

DBF
Délegation des Barreaux de France

14 janvier 2011
L'enquête et les poursuites
Auditoire de l'OBFG

18 mars 2011
Le procès
Auditoire de l'OBFG

Inscriptions : droitpenaleuropeen@gmail.com

L'Ordre des Barreaux Francophones et Germanophone de Belgique, le Barreau de Luxembourg et la Délégation des Barreaux de France organisent un cycle de formations consacré à la pratique du droit pénal européen.

Cette manifestation s'organisera autour de trois journées :

- Dans le cadre de la Présidence belge de l'Union européenne, **la journée du 15 octobre 2010** aura pour thème « La place de l'avocat pénal dans le procès : un nouveau défi européen »
- **la journée du 14 janvier 2011** sera consacrée à « l'enquête et aux poursuites »
- **la journée du 18 mars 2011** abordera la compétence internationale, le procès et les sanctions.

Ce cycle de formations développera de manière très pratique l'évolution du système pénal européen.

Vous pouvez d'ores et déjà vous inscrire à la première journée de formation du 15 octobre 2010 en remplissant le bulletin d'inscription figurant sur le programme et en le renvoyant à l'adresse mail suivante : droitpenaleuropeen@gmail.com

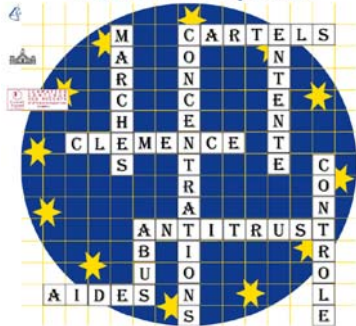
Programme en ligne : cliquer [ICI](#)

VENDREDI 26 NOVEMBRE 2010

DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE

**LES DERNIERS DEVELOPPEMENTS
DU DROIT EUROPEEN DE LA CONCURRENCE**

Bruxelles - Vendredi 26 novembre 2010
« Entretiens européens »



Inscriptions et informations
Délegation des Barreaux de France
Avenue de la Reine Estime, n°1
1049 Bruxelles
E-mail : info@dbfbarreaux.be
Site : www.dbfbarreaux.be

Les derniers développements du droit européen
de la concurrence

Vous pouvez vous inscrire dès à présent
sur la page de notre site Internet :
cliquer [ICI](#)

Programme à venir prochainement

AUTRES MANIFESTATIONS

INSTITUT
DU DROIT DE LA FAMILLE ET DU PATRIMOINE

LES IIIÈMES ENTRETIENS DE L'IDFP - 2010

LE PATRIMOINE DES SENIORS



Cycle de trois conférences
8h30-13h

Mercredi 22 septembre

Gestion « égoïste » du patrimoine des seniors

Mardi 26 octobre

Gestion « altruiste » du patrimoine des seniors

Lundi 15 novembre

Gestion de crise

Animation des débats :
Pierre BERGER et Alain CORNEC
Grands témoins :
Jean HAUSER, Frédéric LUCET
Pierre MURAT

Une réflexion transdisciplinaire juridique, éthique, patrimoniale et médicale

Maison du Barreau
2, rue de Harlay - Paris 1^{er}

Les IIIèmes Entretiens de l'IDFP 2010
Le patrimoine des seniors
Les 22 septembre, 26 octobre et
15 novembre

Programme et bulletin d'inscription
en ligne : cliquer [ICI](#)



organisé avec
la Confédération Algérienne du Patronat
l'Ordre des Avocats du Barreau d'Alger
sous le patronage du Ministère de la Justice

Le 2^{ème} séminaire franco-algérien
ALGER - 2/3 Octobre 2010
Sheraton Club des Pins

**« LA SECURITE JURIDIQUE :
CLE DE DEVELOPPEMENT DE L'ENTREPRISE »**

« Nous espérons que ce deuxième séminaire franco-algérien soit bien sûr,
comme pour chaque séminaire ACE, un lieu d'échange entre des confrères présents
dans un contexte différent du nôtre, mais également l'occasion d'une double
rencontre :

- celle de notre profession avec l'entreprise, pour sensibiliser ces entreprises
l'importance qu'elle joue sur les multiples rôles de l'avocat conseil
- celle de nos clients entrepreneurs avec des confrères algériens, espace
privé d'ouverture et de dialogue.

« Nous espérons la même espérance que celle qui nous a guidés lors du
premier séminaire, et que nos clients y participeront largement.



2^{ème} séminaire franco-algérien
ALGER - 2 et 3 octobre 2010

Programme et bulletin d'inscription
en ligne : cliquer [ICI](#)



Coopération judiciaire internationale et européenne en matière pénale

Colloque international sous l'égide de l'EFB de Paris

Vendredi 8 octobre 2010
à la Bibliothèque de l'Ordre des Avocats
Palais de Justice de Paris

Programme en ligne : cliquer [ICI](#)
Inscription en ligne : cliquer [ICI](#)

Pour tous renseignements :
<http://www.efb-paris.avocat.fr/>

Diplôme Universitaire - Contentieux International des Affaires (Université Paris-Est Créteil)

Direction scientifique: Marie-Elodie Ancel et Emmanuel Gaillard



Destiné à donner une formation synthétique et pratique dans la prévention et la conduite des litiges internationaux qui relèvent de la vie des affaires, le D.U. Contentieux International des Affaires s'adresse aux praticiens du droit souhaitant améliorer leurs connaissances dans le domaine du contentieux des affaires, devant les juridictions étatiques et arbitrales.

Composé de 5 modules pouvant être suivis sur un an ou plus, il permet de :

- suivre l'actualité du droit des conflits de juridictions et de l'arbitrage international,
- maîtriser les procédures spéciales communautaires (TEE, IPE,...).

Dispensé principalement en français et à Paris, le programme permet d'obtenir un diplôme de niveau Bac+5 et est reconnu au titre de la formation continue des avocats.

Le module 3 du D.U. fait l'objet d'un soutien financier de la Commission européenne dans le cadre du [Programme Jean Monnet](#)

Pour toute information complémentaire :
<http://www.contentieux-international.net>

Vous trouverez également sur ce site le dossier de candidature au D.U. téléchargeable en ligne.



Date limite de candidature : septembre 2010

Début de la formation : octobre 2010

Brochure en ligne : cliquer [ICI](#)

Dépliant en ligne : cliquer [ICI](#)



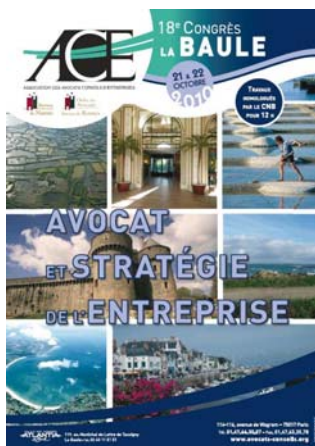
XVIII^e CONGRES
AVOCAT ET
STRATEGIE
DE L'ENTREPRISE

XVIII CONGRES AVOCAT ET STRATEGIE DE L'ENTREPRISE

Une nouvelle fois les Barreaux de l'Ouest, aux premiers rangs desquels ceux de Nantes, Rennes et Saint Nazaire, se mobilisent pour vous accueillir en Sud Bretagne à l'occasion de notre 18^{ème} congrès qui a pour thème « Avocat et Stratégie de l'Entreprise ». La pertinence du thème soulignant le rôle clé de l'avocat dans les choix stratégiques de l'entrepreneur, la qualité et l'expérience des intervenants et la vision toujours prospective de notre syndicat conjuguent à en faire un événement de qualité.

Les structures d'accueil compactes et parfaitement adaptées, le charme des allées cavalières, la pinède aux mille villas élégantes et chargées de souvenirs, l'éclairage magique de l'arrière pays, en automne, et « la plus belle plage d'Europe » ...feront de cette manifestation, un moment fort de confraternité, un espace privilégié de rencontre et de réflexion... Sachez que nous mettons tout en œuvre pour faire du congrès 2010 un grand millésime. Soyez nombreux et sachons, ensemble, montrer notre force, notre modernité et l'attachement à nos valeurs. Rejoignez-nous.

Nous vous dirons des histoires d'avenir...



Programme et bulletin d'inscription
en ligne : cliquer [ICI](#)

Conférence validée au titre de la formation
continue des avocats

Recevoir gratuitement L'Europe en Bref

Merci de nous faire parvenir vos coordonnées électroniques à l'adresse suivante : valerie.haupt@dbfbruxelles.eu.

« L'Europe en Bref » est aussi disponible en allemand et en espagnol. Ces versions sont adaptées à l'actualité communautaire et nationale de ces pays. Vous pouvez les obtenir sur simple demande auprès du DeutscherAnwaltverein (bruessel@eu.anwaltverein.de) ou bien directement sur le site Internet : [Europa im Überblick](http://Europa.im.Uberblick) et du Consejo General de la Abogacía española (bruselas@cgae.es).

Equipe rédactionnelle :

Dominique **VOILLEMOT**, Président, Hélène **BIAIS**, Avocate au Barreau de Paris établie à Bruxelles, Charlotte **VARIN**, Avocate au Barreau de Paris, Anne-Gabrielle **HAIE** et Emmanuel **KATRAKIS**, Juristes, Aurélie **DA SILVA**, Elodie **ROSENZWEIG** et Mathieu **ROUILLARD**, Elèves-Avocats.

Conception :

Valérie **HAUPT**



S'abonner à L'Observateur de Bruxelles

Pour plus d'informations sur l'actualité européenne, nous vous invitons à vous abonner à notre revue trimestrielle « L'Observateur de Bruxelles » (118.12 euros HTVA) : <http://www.dbfbruxelles.eu/observateur.html>

L'Observateur de Bruxelles n°80 est paru :
Dossier spécial : « Le Traité de Lisbonne »

Contactez-nous !

Bulletin d'inscription à L'Observateur de Bruxelles (cliquer [ici](#))

© DELEGATION DES BARREAUX DE FRANCE – AISBL – L'EUROPE EN BREF N° 575 – 02/09/2010
 Tél : 0032 2 230 83 31 – Fax : 0032 2 230 62 77 – dbf@dbfbruxelles.eu – www.dbfbruxelles.eu